

Etablissement Infrastructure Circulation,

C'est un véritable morcellement de la SNCF auquel nous assistons, un de plus, et les risques contre le statut des cheminots est évident.

Vous souhaitez consulter ce jour le CER sur ce projet de mise en place alors que tant de questions restent sans réponses.

Même lors de la deuxième CSP sur ce sujet, il restait encore beaucoup de zones d'ombres, mais peu vous importe, vous voulez consulter, certainement et uniquement parce qu'il s'agit là d'une obligation légale.

Mais peut-être considérez-vous comme secondaire le traitement des reclassements des agents, la mobilité que vous souhaitez imposer.

Le risque d'assassinat social n'est pas à exclure (le suicide social c'est l'actualité à France télécom).

Vous programmez la fin des chefs de services alors qu'il faut garder sur le terrain du personnel qualifié ayant pour mission première d'assister les agents circulations sans obéir à aucune pression externe.

Surtout en situation perturbée (reconnaissance appareil de voie, manœuvre de sectionneurs en zone éloignée du poste, reconnaissance des signaux à la demande des AC, manœuvres des autorails, des machines que soit programmé ou suite à avarie du matériel ou de la voie ect...)

Les questions de FO sont donc restées sans réponses, de plus aucune autre réunion n'est prévue pour les apporter.

FO a demandé une réunion direction organisations syndicales d'Amiens et de Paris Nord, réponse : « cela n'est pas prévu ! »

Nous avons aussi dénoncé les pressions du DET de l'Oise sur les agents qui doivent partir de l'établissement suite aux restructurations.

Tout est fait dans la précipitation.

Nous avons aussi soulevé le problème que 2 cosec pour tout l'EIC c'était très insuffisant.

A la sorti donc beaucoup de questions et très peu de réponses.

Force Ouvrière réitéra son exigence d'une réunion OS Direction Paris Nord Amiens afin que celle-ci amène de vraies réponses.

Mais quoi qu'il en soit, les premières phrases du document sont une attaque en règle contre la démocratie.

En effet, morceaux choisis : « Au titre des mesures destinées à renforcer le caractère non discriminations de l'accès au Réseau Ferré National (RFN), la directive 91-440 du 29/07/1991 relative au développement des chemins de fer communautaires, impose aux Etats européens, et par conséquent au gestionnaire d'infrastructure (GI) et à son Gestionnaire d'Infrastructure Délégué (GID), de prendre les mesures pour assurer les fonctions essentielles en vue de garantir une concurrence libre, loyale et l'absence de toute discrimination ».

Voilà tout est dit !

Pourtant, le peuple français, le 29 mai 2005 avait clairement dit **NON** au traité constitutionnel !

Pourtant, le coup de la concurrence libre et non faussée était inscrit noir sur blanc sur le texte repoussé par les citoyens français !

Les revendications de FORCE OUVRIERE sont donc les bonnes : **renationalisation de la SNCF, retour au monopole d'état !**

Alors oui, la délégation Force Ouvrière sera porteuse du mandat du peuple français et dira **NON** à la consultation sur la création de l'EIC Paris-Picardie.